

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 JANVIER 2023

Nombre de conseillers en exercice :15

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de votants : 11

Date de la convocation : 22 décembre 2022

Date d'affichage : 16 janvier 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six janvier à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de JUILLEY, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de Monsieur LEQUERTIER Mickaël, Maire de Juilley.

Étaient présents : MM. LEQUERTIER Mickaël, M. LATRON Guillaume, Mme LARNAUD Sophie, M. COCMAN Guillaume, Mme DAUGUET Laëtitia, M. TRINCOT Éric, M. GAZENGEL Jérôme, Mme LEMÉE Colette, M. PICHOT Mathieu (à partir de 20h48), M. PSZCZOLKOWSKI Arnaud (à partir de 21 h18), Mme BRIAND Élodie (à partir de 20h47).

Excusés : M. DESAINJORES Marc procuration à M. LEQUERTIER Mickaël
Mme LAISNÉ Fabienne procuration à Mme BRIAND Élodie
M. PSZCZOLKOWSKI Arnaud procuration à M. LATRON Guillaume (jusqu'à 21h18)

Absent : M. BOUILLET David
M. GOBÉ Christophe

Secrétaire de séance : M. COCMAN Guillaume

Ouverture de la séance : 20 heures 45 minutes

Ordre du jour :

- Délibération tarifs de location de la salle polyvalente
- Délibération attribution de subvention aux établissements scolaires
- Délibération achat bâtiment(s) et terrain
- Délibération convention Passerelles
- Projet d'investissements 2023
- Déménagement des locaux de la mairie
- Cérémonie des vœux
- Délégation aux agents

- Questions diverses

Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du vendredi 25 novembre 2022

Il n'est apporté aucune remarque au procès-verbal de la séance du vendredi 25 novembre 2022.

Délibération n° 2023-001 : Tarifs de location de la salle polyvalente

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du Conseil Municipal décident de fixer les tarifs de la location de la salle polyvalente de Juilley, **à compter du 15 janvier 2023**, selon le barème ci-dessous :

Tarif Commune (particuliers et entreprises)

Les associations communales bénéficient de la gratuité

	Du 1 ^{er} avril au 30 septembre	Du 1 ^{er} octobre au 31 mars
Location Week-End	150 €	170 €
Location Journée (lundi au vendredi, hors jour férié)	100 €	110 €
Location ½ journée (jusqu'à 4h)	60 €	60 €

Tarif Hors Commune (particuliers, entreprises et associations)

	Du 1 ^{er} avril au 30 septembre	Du 1 ^{er} octobre au 31 mars
Location Week-End	240 €	260 €
Location Journée (lundi au vendredi, hors jour férié)	100 €	110 €
Location ½ journée (jusqu'à 4h)	60 €	60 €

Délibération n° 2023-002 : Attribution de subvention aux établissements scolaires

Chaque année des établissements scolaires sollicitent la collectivité pour des participations aux frais de sorties pédagogiques concernant des élèves domiciliés sur notre commune.

La municipalité souhaite maintenir sa démarche d'aide et de soutien envers ces élèves afin d'alléger la participation financière des parents concernés.

Le maire rappelle que des subventions sont attribuées uniquement dans le cadre d'activités ou de séjours pédagogiques et uniquement aux familles des enfants résidants à Juilley scolarisés au collège public ou privé.

En référence à la délibération 2022-014, il est accordé une demande de l'APPEL du Collège Notre Dame de la Providence à Avranches ;

La somme de 40 € est alors attribuée pour :

- Yanis BRIAND, Lara KENNEDY et Line MÉNARD scolarisés au Collège Notre Dame de la Providence à Avranches
Séjour Neige à la Plagne du 11 au 17 décembre 2022.

Délibération n°2023-003 : Achat bâtiment et terrain cadastré AB 49

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet d'achat décidé en 2022 de la parcelle cadastrée AB n° 49 appartenant à Monsieur Leresteux située route de la Division Leclerc doit être formalisée par un vote des membres du Conseil Municipal.

Il s'agit là d'acquérir un bâtiment et un terrain à proximité de biens communaux (locaux techniques et de la mairie ainsi que le cimetière ; l'église).

Une nouvelle délibération devra être prise par le Conseil Municipal une fois que le prix de vente sera fixé par le propriétaire.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident :

-De valider le projet d'acquérir la parcelle cadastrée AB 49 d'une surface au sol totale de 143 m² (terrain et bâtiment)

Pour : 10+2

Contre : 1

Abs : 0

Délibération n° 2023-004 : Achat bâtiment cadastré AB 315

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet d'achat discuté en 2022 de la parcelle cadastrée AB n° 315 appartenant à la famille Bunel située route de la Libération doit être formalisée par un vote des membres du Conseil Municipal.

Il s'agit là d'acquérir un bâtiment et un terrain de l'ancien commerce de boulangerie.

Une nouvelle délibération devra être prise par le Conseil Municipal une fois que le prix de vente sera fixé par le propriétaire.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité :

-De valider le projet d'acquérir la parcelle cadastrée AB 315 d'une surface au sol totale de 684 m² (terrain et bâtiment)

Délibération n° 2023-005 : Convention Passerelles vers l'Emploi

M. le Maire donne lecture du projet de convention relative à la concession du service de fourrière 2023, Il est demandé au conseil d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention avec Passerelles Vers l'Emploi.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention annexée à la présente délibération avec Passerelles Vers l'Emploi.**

Projet Investissement 2023

Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal évoquent les différents projets qui pourraient être envisagés au cours de l'exercice 2023 :

- Achat de terrains et bâtiments
- Création d'un cimetière
- Aménagement extérieur de l'ancien Presbytère
- Eclairage Public
- Adressage
- Sécurisation de la traversée du bourg (entrée d'agglomération en venant de Ducey)
- Aménagement Route de la Division Leclerc
- Mobilier Urbain

Il est aussi évoqué la rénovation de la salle polyvalente ainsi que l'étage de l'ancien presbytère.

Ancienne Boulangerie : L'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie) a transmis un courrier précisant l'éventualité de réaliser une étude du projet de commerce. Un rendez-vous prochain sera programmé.

Création Cimetière : Réalisation d'une première prise de contact avec un organisme d'accompagnement de projet : le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement).

D'autre part Monsieur le Maire doit reprendre contact avec la famille Martin afin d'avoir l'autorisation définitive de réalisation d'une étude de sol sur l'emplacement souhaité.

Déménagement des locaux de la mairie

Le secrétariat sera fermé du 19 au 24 janvier. Des derniers achats d'aménagement vont être réalisés (panneau affichage, support drapeau). L'Atelier des Métaux a fait une proposition de visuel pour l'enseigne extérieure de façade.

Pour le déménagement, il faut prévoir des cartons, prévoir le démontage et le transport du mobilier.

Cérémonie des Voeux

Elle est programmée le dimanche 15 janvier à 10h30. Des petits fours chauds seront préparés par madame Duclos agent technique dès 9h30 ainsi que Sophie, Colette, Elodie Besnard, Claudia et Jérôme. La salle sera mise en place par Mickaël, Marc, Guillaume Latron ainsi qu'Arnaud.

Les dernières courses seront faites par Sophie à Super U le vendredi. Le pain sera commandé à la boulangerie de Pontaubault.

Il est à prévoir : des plateaux ainsi que du papier aluminium.

Délégation aux agents

Des arrêtés nominatifs de délégation du maire vont être mis en place pour :

-Madame Duclos Isabelle, agent technique afin qu'elle puisse passer et valider les commandes en lien avec le restaurant scolaire.

-Madame Février Marie-Noëlle, agent administratif afin qu'elle puisse être officier d'état-civil par délégation.

QUESTIONS DIVERSES

Cérémonie de la Ste Barbe : Elle s'est très bien déroulée le samedi 3 décembre 2022.

Décorations de Noël : Elles seront retirées le samedi 7 janvier 2023 au matin.

Adressage : Les premières réunions de la commission sont déjà réalisées avec un projet unanime de renommer certaines adresses avec des anciens lieux-dits ou noms de ruisseaux, etc....

Lotissement du Bocage : Un permis d'aménager est déposé depuis novembre dernier présentant la 2nde tranche de travaux pour environ 15 lots.

Communauté d'agglomération : Information de la démission du vice-président M.Desserouer. Il a transmis un

courrier à l'ensemble des élus communautaire expliquant sa décision. Il reste cependant conseiller communautaire. Monsieur le Maire partagera ce courrier avec le conseil municipal.

Journal des Juilléens : Madame Larnaud présente la 8^{ème} édition du journal qui sera édité le lundi 16 janvier et distribué à partir du samedi 21 janvier.

Date de réunion commission finances : le samedi 25 février 2023 afin de préparer de Budget Primitif 2023.

La prochaine réunion de conseil municipal se déroulera le vendredi 3 mars 2023 à 20h30.

RAPPEL DES DÉLIBÉRATIONS PRISES

Délibération n° 2023-001 : Tarifs de location de la salle polyvalente

Délibération n° 2023-002 : Attribution de subvention aux établissements scolaires

Délibération n° 2023-003 : Achat bâtiment et terrain

Délibération n° 2023-004 : Achat bâtiment

Délibération n° 2023-005 : Convention Passerelles

Clôture de la séance : 23 h 05

Le Maire

Le Secrétaire de Séance